

Février 2004

Roulons En Ville à Vélo
Maison des Sociétés
Bureau 207
Rue Saint Jean
26000 VALENCE

Tél. 04 75 55 08 79

valence @fubicy.org
http://www.valence.fubicy.org



REVIEW... series

Dimanche 28 mars 2004

Rendez-vous à 10 h 00 au kiosque Peynet à Valence



Samedi 27 mars 2004
à partir de 9 heures

Bourse aux vélos

place Manouchian.
à Valence

Le vélo utilisé par 14% des Français pour leurs déplacements

PARIS (AFP) -

Le vélo est utilisé par 14% des Français dans leurs déplacements, loin derrière la voiture (84%), la marche à pied combinée à un autre transport (45%) et les transports en commun (24%), selon une enquête réalisée par la SOFRES pour le Club des villes cyclables et publiée mercredi

Ce taux de 14% englobe tous les usages, y compris de loisir. Il est très supérieur aux taux mesurés dans une enquête Sofres d'octobre 2001 qui estimait à 5% l'usage du vélo par les actifs et étudiants dans les villes de plus de 30.000 habitants pour les déplacements domicile/lieu de travail.

Les personnes interrogées par la Sofres, pouvaient fournir plusieurs réponses sur leur mode de déplacement préféré. Le vélo est souvent utilisé en dehors du trajet vers le travail, où la distance impose un autre moyen de transport.

Le principal obstacle à l'adoption du vélo est en effet la distance (22% des non cyclistes) devant la forme physique (21%) et la crainte de se faire renverser par une voiture (11%).

Le vélo est davantage utilisé en milieu rural, où il est le second mode de déplacement derrière la voiture. C'est un mode de transport plutôt populaire : 20% des commerçants et ouvriers font du vélo, contre 11% seulement chez les cadres.

Les provinciaux le pratiquent davantage (19%) que les habitants d'Ile-de-France (5%). Ce taux remonte un peu dans Paris intra-muros (7%).

En ville, les habitants craignent davantage la cohabitation avec la voiture (30%), surtout les femmes (34%).

(50 %), surtout les femmes (54 %). Les aménagements tels que les pistes cyclables sont donc essentiels pour encourager l'usage du vélo. Selon l'enquête, 62 % des Français estiment que peu d'efforts ont été faits dans leur ville en faveur du vélo.

L'enquête est publiée à l'occasion des Rencontres des villes cyclables mercredi, en partenariat avec la Mairie de Paris.

L'étude a été réalisée par la Sofres en face à face les 26 et 27 mars 2003 auprès d'un échantillon de 1.000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.



Notes de lecture

Il y a peu, à Paris, en attendant le métro, je cherchais un journal pour accompagner mon trajet, je suis attiré par un titre : « Transports Urbains ». « Les Echos », le quotidien de l'économie proposait cette réflexion. Je me suis plongé dans la lecture et je n'ai pas été déçu, voyez plutôt.

Le premier article « **Nouvelles pistes pour financer les transports urbains** », présentait un rapport au premier ministre

de Christian Philip, député UMP de Lyon ; celui-ci proposait de nouvelles ressources pour financer les transports urbains. En effet depuis 10 ans, malgré une offre qui augmente de 10%, la fréquentation est stable et le taux d'utilisation baisse de 8%. Pour compenser les restrictions budgétaires de l'état dont le financement (80 millions d'euros en 2004) reste marginal par rapport aux besoins (11 milliards d'euros dont 9 pour le fonctionnement et 2 pour

l'investissement), il propose des pistes pour de nouvelles ressources.

Le transfert aux collectivités de la gestion des contraventions de stationnement qui pourraient ainsi être multipliées par trois par un recouvrement plus efficace et une majoration par rapport aux tarifs actuels.

La création d'une taxe sur les parkings de bureaux et de supermarchés (pas mal pour inciter les entreprises à faire des PDE -plan de déplacement d'entreprise- et freiner les implantations de commerces en périphérie).

Ne pas augmenter le taux du versement transport, supporté par les entreprises, mais élargir le périmètre de mise en œuvre de l'aire du plan de déplacement urbain à l'aire urbaine. On peut rêver !

Le deuxième article est tout aussi ambitieux. « Comment rationaliser le trajet domicile bureau » parlait d'entreprises de la région Rhône Alpes qui ont mis en place des plans de déplacement pour inciter les salariés à délaisser la voiture et ainsi éviter de coûteux agrandissements de parking. L'état des lieux montrait que 80% du personnel était des automobilistes et que 60% résidaient dans l'agglomération bien desservie par les transports en commun et dotée de nombreuses pistes cyclables, mais qu'il fallait combler les deux maillons manquants : la desserte du site depuis la gare et l'aménagement de la dernière portion de route par la communauté d'agglomération.

(Suite page 3)

Sevrage automobile au Danemark

COPENHAGUE (AP) -- Après avoir proposé des cours gratuits pour arrêter de fumer ou pour apprendre à manger moins, la ville de Copenhague propose maintenant à ses administrés des cours pour apprendre à se passer de sa voiture.

Alors que la pollution n'est pas un problème majeur dans la capitale danoise, une ville portuaire de 1,8 million d'habitants, la municipalité souhaite que cela ne le devienne pas. Depuis 1990, le nombre de véhicules se rendant quotidiennement dans la ville a augmenté de 20%. « L'idée derrière tout cela est tout ce qu'il y a de plus sérieux; nous voulons réduire le nombre de voitures », a souligné Winnie Berndtson, adjointe au maire chargé de l'Environnement.

Ces cours gratuits de «sevrage automobile» ont commencé en septembre pour coïncider avec la journée sans voiture organisée le 22 septembre dans toute l'Europe. Copenhague a alloué 300.000 couronnes

(40.000 euros) à ce programme. Celui-ci, ouvert à un maximum de vingt automobilistes impénitents, consiste en trois cours du soir dans lesquels ils étudieront notamment les inconvénients de la voiture pour l'environnement. «Nous leur apprendrons également que beaucoup de choses peuvent se faire à vélo», a dit Thomas Krag, le responsable de ce programme. Environ un tiers des habitants de la banlieue de Copenhague utilise les transports en commun pour aller travailler tandis qu'un deuxième tiers circule à bicyclette. Le tiers restant marche ou circule en voiture. La ville de Copenhague espère avoir 40% de banlieusards se rendant à leur travail à bicyclette d'ici 2012.

Copenhague compte 323km de pistes cyclables qui couvrent l'essentiel des 770km de rues, avenues et boulevards de la capitale danoise. En outre, il y a 2.500 vélos gratuits répartis dans toute la ville. (AP)





Le casque, encore.....



(Suite de la page 2)

L'entreprise finance 80% de l'abonnement et le salarié s'engage à l'utiliser les 4/5 du temps. Pour lever les freins à l'usage du vélo, il a été imaginé de donner 40 tickets de transport en commun par an pour ceux qui ne peuvent pas rentrer en deux roues les soirs de pluie et 5 trajets en taxi pour faire face à des besoins de retour urgents (enfants malade, fuite d'eau, ...). Tous les cyclistes ont reçu un kit de sécurité (gilet fluo et casque) et d'éclairage. Un atelier de réparation est géré sur place par une association extérieure. Cela coûte 100 000 euros par an à l'entreprise (2000 personnes) et 45% utilisent un mode alternatif alors qu'il étaient 17 avant le PDE. Je rêve encore !

Les « gens sérieux » s'intéressent ils aux transports alternatifs à la voiture dans les grandes villes ? Les temps sont-ils en train de changer ? Les farfelus d'hier vont ils devenir les sages de demain ? Me voilà arrivé, je sors du métro et me retrouve sur les quais de la Seine et que vois-je, une piste cyclable avec des vélos ! Non ce n'est pas une hallucination je n'avais jamais vu autant de vélo à Paris. Les choses changent vraiment ?

Albert

Le point de vue de Bernard :

Je réagis au dernier mél de Lucien sur le port du casque. J'ai en effet l'impression que l'avis général des FUBicyclettes & associés est de ne pas promouvoir le port du casque ; la lettre transmise précise les arguments. Pour ma part, je ne suis pas de cet avis - et j'ai l'impression d'être bien seul - mais puisque nous sommes en démocratie, je vous donne le mien !

Dire que l'incitation du port du casque va décourager les utilisateurs, est à mon avis largement exagéré ! Est-ce que l'obligation de mettre une ceinture de sécurité empêche les gens de prendre leur voiture pour aller à la boulangerie du bout de la rue ? Lors des cours de ski le casque est obligatoire (ou quasiment), et il y a toujours autant de pratiquants. Il ne faut pas confondre sécurité et danger !

Je ne pense pas que le visuel d'un cycliste casqué accentue la perception du risque, il peut au contraire, donner une image sécurisante, surtout pour les enfants et les personnes qui ne se sentent pas très à l'aise. Evidemment, le casque ne permettra pas de sauver beaucoup de vie, mais il peut être parfois utile, et il ne serait pas responsable de le nier.

Je suis cependant contre l'obligation du port du casque.

Moi-même je ne mets pas mon casque en ville (je le mets quand je roule en cyclo), et je ne supporterai pas que l'on m'impose de le mettre ! Par contre, je suis favorable à un message du type "faites du vélo, et mettez un casque pour plus de sécurité". Si par contre le message est : "attention, cyclistes, ne faites jamais de vélo sans votre casque, c'est dangereux", le message est alors très différent

Si je fais une action vélo à

l'école, il est certain que j'imposerais le casque aux enfants, et je dirai aux parents et aux enfants que bien équipé (casque, lumière, gilets fluo...) et bien informé des dangers de la route, on peut faire du vélo en sécurité.



... et le casque
c'est hyper classe
n'est il pas ?

La réponse de Lucien

Mon point de vue, rejoint celui de la FUBicy (Cf. notamment Vélocité n° 74) :

"La FUBicy n'est pas contre le port du casque mais contre le rendre obligatoire".

- Indiscutablement le casque est recommandé pour toutes les conduites à risques, les enfants, les sportifs, les parcours dangereux.

- Et comme le dit Pierre Solviche (Réseau vélo78. IDSR Yvelines) : "Oui au casque bien sûr pour les adhérents de la FFCT qui affrontent des conditions difficiles de rase campagne et de grande vitesse des véhicules mais aussi pour les adeptes du VTT et du parcours chronométré ! Mais pas d'obligation du casque pour le vélo quotidien, notamment pour les pépés dans mon genre, adeptes des rues tranquilles"

- Si on examine les statistiques, il apparaît que les traumatismes crâniens sont à peu près également répartis entre automobilis-

(Suite page 4)



(Suite de la page 3)

tes, piétons et cyclistes. Faut-il casquer uniquement les cyclistes ?

- Les pays qui ont rendu obligatoire le port du casque ont vu régresser la pratique du vélo. Le dernier en date est l'Espagne qui est revenu en arrière après 2 ans d'obligation. Les pays "cyclistes" Hollande, Danemark, etc. n'imposent pas le port du casque !

- Selon mon expérience personnelle - mais j'admetts que c'est statistiquement insuffisant - le 1er risque en ville me semble l'ouverture des portières (2 incidents sérieux en 30 ans de vélo et aucun choc à la tête). Plus généralement c'est l'absence d'aménagements cyclables qui

accroît l'insécurité. Problème qui ne semble pas préoccuper les donneurs de leçons.

- Objectivement c'est la voiture qui est dangereuse, mais le casque c'est une manière de faire assumer le risque d'un conflit auto/vélo au seul cycliste, et de dédouaner l'automobiliste. Même si l'automobiliste est responsable, l'argument "il ne portait pas de casque" sera utilisé à charge contre le cycliste.

L'obligation de porter le casque c'est aussi une manière de brider ces cyclistes fiers et frondeurs, voire "libertaires" qui ne respectent pas le code, franchissent les feux rouges, et roulent sur les trottoirs,... diantre !!!

Soignez votre santé..., roulez à vélo

*Communiqué
FUBicy - CVC*

Les bénéfices pour la santé de la pratique quotidienne du vélo, par la diminution des maladies cardio-vasculaires et de l'artériosclérose, ont été mis en évidence par de nombreuses études.

Utiliser son vélo pour les petits déplacements de 2 ou 3 km, soit une dizaine de minutes, est à la portée de tous ou presque, et offre une alternative simple, rapide et agréable à l'automobile. Les bilans annuels de la Sécurité Routière montrent que les risques d'accidents à vélo en ville sont très faibles, du même ordre que les risques courus par les piétons.



*Casqué,
ganté mais
longiligne*

La campagne actuelle de l'INPES met en avant à juste titre l'importance d'une activité physique quotidienne. Mais, à notre grand étonnement, elle omet la bicyclette, pratiquée pourtant par un nombre croissant de Françaises et de Français dans les villes qui ont créé des aménagements cyclables (augmentation de 31 % du nombre des cyclistes à Paris en 2003, par exemple).

La Fédération des usagers de la bicyclette et le Club des villes cyclables s'associent pour rappeler : de 10 à 90 ans, un quart d'heure de vélo par jour, c'est la santé !

La TDV ?

Ah, la TDV !

Cette année encore, l'USEP Drôme organise la **Traversée de la Drôme à Vélo** (TDV) qui réunira 36 classes du département, soit un total d'environ 1000 enfants de CM1 ou CM2 accompagnés par 350 adultes. Cette manifestation, longuement préparée par les classes tout au long de l'année, aura lieu du **lundi 7 juin au vendredi 11 juin 2004**.

Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, nous préciserons qu'il ne s'agit pas d'une course cycliste mais, bien au contraire, d'**une aventure partagée** sous forme de randonnée cycliste itinérante, une expérience forte de vie en groupe, une découverte du département.

Toute l'année, les élèves apprennent à rouler en trio, de façon de plus en plus autonome, aidés en cela par des ateliers de maîtrise du vélo, des sorties d'entraînement, l'étude du code de la route...

Deux classes de Valence y participent : écoles Buisson et Camus.

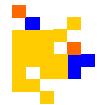
Vu son succès grandissant (et pour réduire l'affluence sur les routes), cela fait 3 ans que l'USEP Drôme organise deux TDV parallèles :

- une première TDV qui part le lundi 7 juin du Grand Serre et arrive le vendredi 11 juin à Buis-les-Baronnies

- une deuxième TDV qui part de Romans pour arriver au également à Buis-les-Baronnies mais en ayant privilégié le sud de la Drôme.

Il faut dire, qu'en fait, aucune classe ne fait exactement le même parcours puisque les itinéraires sont établis en fonction des **lieux d'hébergement**. Une classe qui

(Suite page 5)



(Suite de la page 4)

dormira à Beauvallon aura certes un itinéraire commun avec celle qui dort à Montoison mais leur fin de parcours les amènera sur des routes différentes.

Toutefois, toutes les classes d'une même TDV se retrouvent au même endroit pour le repas de midi.

Mais la TDV, c'est aussi :

► un gros travail de l'USEP (établir les itinéraires, informer les écoles, rechercher les hébergements, sécuriser des points délicats, fournir et livrer les repas...)

► une participation active des **conseillers pédagogiques** (agréments, itinéraires, aide pédagogique, site internet...), des **retraités** (logistique, sécurité...)

► des partenaires : **MAIF** prévention (information, prêts de matériel...), **Conseil Général** (subventions), **Mairie** (prêts gracieux de locaux, subventions, transport des vélos...)

► sans oublier les **parents d'élèves** qui répondent présents tout au long de l'année pour les entraînements et qui n'hésitent pas à poser des congés pour la TDV.

C'est la 11^{ème} édition de la TDV. Rappelons que la Fubicy avait décerné en juin 2003 un **Guidon d'or** à la TDV, pour son action en faveur du développement de l'usage du vélo et de la lutte contre l'obésité.

Longue vie à la TDV et aux cyclistes en herbe qui se forgent une santé !

PS : Vous trouverez encore plus d'informations sur le site internet de la TDV : <http://www.ac-grenoble.fr/tdv>

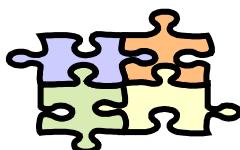
Frédérique

Le vélo pour des petits poids

En France, aujourd'hui, près d'un jeune sur six est en surpoids, presque deux fois plus qu'il y a cinq ans. Pourquoi une telle augmentation ? Parce que les enfants mangent mal et qu'ils bougent moins. Parents, il est temps de réagir !

Parmi les conseils : ne les conduisez pas à l'école en voiture.

Il ne s'agit pas que tout le monde soit maigre, mais il faut donner le goût du sport aux enfants dans les écoles mais aussi expliquer aux parents leur devoir à l'égard de leurs enfants obèses.



Chaque cycliste, même débutant, sait qu'à un moment ou un autre de sa vie il aura rendez-vous avec une portière de voiture.

Paul Fournel

Boulevards de Valence : enquête publique

Jeudi 5 février, Lucien, Jean-Pierre et Michel ont rencontré le commissaire enquêteur et fait part de quelques remarques concernant les cyclistes et transports en commun. Voici quelques unes de leurs observations et propositions :

L'accès aux boulevards depuis le pont Mistral est problématique puisque les cyclistes ont à traverser les voies destinées aux voitures pour accéder à l'espace réservé aux bus alors qu'ils sont en vitesse réduite en raison de la côte. Il est possible de reporter cette traversée au début de la place de la République en aménageant une voie cyclable montante le long du parc Jouvet.

La cohabitation avec les bus est difficile notamment dans la partie du projet du pont Mistral au boulevard De Gaulle, les voies de 7 m (soit de deux fois 3m50) ne permettant pas au bus

qui occupent une largeur de 2m80 de dépasser un vélo en respectant une distance de sécurité de 1m . La zone longue d'arrêt des bus prévue pour remplacer la gare Leclerc risque de rendre périlleuse le parcours des cyclistes et il serait préférable de prévoir des voies cyclables autonomes à ce niveau. A l'avenue de Vauban, les bus ont un feu pour traverser la voie mais comment feront les vélos pour faire passer le feu au vert quand il n'y aura pas de bus ? Au nord, place Montalivet, la continuité des vélos sortant de la voie bus pour rejoindre l'avenue Sadi Carnot n'est pas assurée.

Les liaisons avec les artères latérales ne sont pas prises en compte : Faubourg St Jacques et rue Denis Papin, des bandes cyclables ne sont pas mentionnées et la largeur des voies permettra-t-elle des aménagements satisfaisants ?



Nouvelles de l'association ... ou la vie de REVV

Agenda

Samedi 27 mars
Bourse aux vélos
à partir de 9 h 00 ;
un lieu nouveau :
la place Manouchian.
Date à retenir pour ceux
qui cherchent
à vendre ou acheter
un vélo d'occasion
Nouveau : cette année,
nous proposons un **diagnostic et entretien gratuit** des vélos déposés et
vous aurez la possibilité de **faire don de votre vélo à une association caritative**
s'il n'est pas vendu à la fin
de la journée.



Vous avez Internet et vous êtes intéressé par les informations concernant le vélo ? Inscrivez-vous sur notre liste de diffusion en envoyant un message vide à
Valence-velo-subscribe@fubicy.org



Dimanche 28 mars

Balade

avec un guide VVAH*.
Rendez-vous à 10 h 00
au kiosque Peynet
pour deux heures
de visite
de Bourg près Valence
autour du thème
du patrimoine industriel
avec, entre autres,
la visite de la
Cartoucherie
en compagnie de I. Drogue
archiviste à Bourg
Participation de 2 euros
par adulte de plus de 12
ans.
Pour plus de renseignements
contactez Monique
au 04 75 42 88 40.

* Valence, ville d'art et d'histoire



La trésorière de REVV fait ses comptes.
Les REVVeurs devront penser à renouveler leur
adhésion pour 2004, et trouver de nouveaux adhérents.
Plus de 220 adhérents étaient à jour de leur cotisation en 2003.
Atteindre 400 pourrait être un objectif pour 2004 !

Nouveau Conseil d'Administration, nouveau bureau

Suite à la dernière assemblée générale, le Conseil d'Administration a élu un nouveau bureau.

Président : Jean Pierre LARMAGNAC

Vice-présidents : Annie AGIER et Marc PAPILLON

Secrétaires : Monique BRUYERE et André CHEVASSUS (adjoint)

Trésoriers : Nicole LEYNIER et Nicolas MARTIN (adjoint)

Autres membres du Conseil d'Administration : Lucien ALESSIO, Albert CESSIEUX, Michel DIVOUX, Frédérique JOLI et Bernard MOLLARET.

Tous les compte rendus de Conseil d'Administration sont sur le site de REVV ; chacun peut les consulter, les télécharger, les imprimer. En particulier le compte-rendu de décembre 2003 donne le partage des responsabilités des membres de REVV

Dans ce numéro

- Le vélo utilisé pour les déplacements
- Notes de lecture
- Sevrage automobile au Danemark
- Le casque ... encore
- Soignez votre santé ... à vélo

- page 1
- page 2
- page 2
- page 3
- page 4

- La traversée de la Drôme à vélo
- Les boulevards de Valence
- Le vélo pour des petits poids
- Les nouvelles de REVV

- page 4
- page 5
- page 5
- page 6